



QUARTIER GARIBALDI-LES PUCES

Conseil de quartier Garibaldi – Rosiers – Les Pucés **Réunion publique du 23 novembre 2022 – 18h30 – 27 avenue Gabriel Péri** **Compte rendu des échanges**

Participant·e·s :

25 habitant·e·s

Élu·e·s présent·e·s :

- Sidonie Baignères, Adjointe à la démocratie locale
- Adel Ziane, Adjoint délégué à l'aménagement
- Dina Deffairi Saissac, Conseillère déléguée à la propreté et végétalisation – référente du Conseil de quartier
- Jonathan Caro, Conseiller délégué à la communication – référent du Conseil de quartier

Élue excusée :

- Michèle Coadic, Conseillère déléguée au dialogue citoyen

Sidonie Baignères a introduit la rencontre en rappelant la volonté qui est celle de la Ville en lançant les conseils de quartier : créer une instance de dialogue démocratique ouverte à toutes et tous, permettant aux habitant·e·s d'échanger sur les sujets locaux et de construire des initiatives collectives pour le quartier, dans une démarche d'expérimentation et d'amélioration permanente. Le conseil de quartier est ouvert à tou·te·s ceux·elles qui habitent et travaillent dans le quartier. Les participant·e·s sont invité·e·s à en parler largement autour d'eux·elles pour que ces instances soient aussi représentatives que possible.

Après un rappel de l'historique du conseil de quartier, le déroulé et l'ordre du jour de la soirée ont été présentés. Celui-ci a été constitué par le biais des échanges de l'équipe d'animation et grâce aux contributions des habitant·e·s à un formulaire publié sur la plateforme « Je Participe » envoyé en amont de la rencontre aux personnes inscrites au conseil de quartier.

La synthèse des contributions a ainsi permis de dégager plusieurs sujets de discussion pour cette réunion plénière:

- 1. Impact des travaux du stade Bauer**
- 2. État d'avancement des travaux du Village des Rosiers**
- 3. Tranquillité publique dans le quartier**
- 4. Autres sujets**

1. Impact des travaux du stade Bauer

Le projet du futur Stade Bauer et l'état d'avancement du chantier sont présentés par Jérôme Brachet, Directeur de la Ville durable à la Mairie de Saint-Ouen.

Le calendrier prévisionnel de la fin des travaux a été reprecisé :

- 2^e trimestre 2023 : tribunes est/sud
- 4^e trimestre 2024 : tribunes ouest
- 4^e trimestre 2025 : Bauer box

Quelles vont être les impacts sur la circulation dans le quartier après la construction du stade, du parking et de l'école et notamment sur l'axe rue des rosiers/Bauer ?

- La Ville se bat pour renforcer les dessertes locales, notamment le prolongement de la ligne 14, puis à plus longue échéance le prolongement de la ligne 4 jusqu'à Pleyel. Pour ce qui est des usages quotidiens (commerces, écoles) une augmentation limitée du trafic est possible mais la Ville accompagne les habitant-e-s dans le report sur des modes de circulation moins polluants (sécurisation des déplacements piétons, itinéraires cyclables, co-voiturage, etc). Le taux d'équipement automobile des Audonien-ne-s continue d'ailleurs de baisser. Les jours de match, un dispositif spécial sera mis en place avec des agents ASVP pour réguler la circulation. Il est également rappelé que les supporter-ric-e-s sont invité-e-s à venir à Bauer en transports en commun, et non en voitures individuelles ou en cars de tourisme.

Un stationnement pour les cars est-il prévu rue du Docteur Bauer ?

- À ce stade, il n'est pas prévu d'emplacement dédié pour les cars car cela risquerait d'augmenter le risque d'embouteillage dans le quartier.

Afin de lutter contre la contrefaçon, il était prévu d'attirer des surfaces commerciales de grandes marques, est-ce toujours à l'ordre du jour ?

- Ce projet est toujours d'actualité et en cours d'étude par le service Commerce de la Ville. Le rez-de-chaussée de l'immeuble sur la rue (la Bauer Box) accueillera vraisemblablement un commerce de ce type.

Les associations locales seront-elles associées au projet de rue « graphique » ?

- Le passage qui traversera la parcelle de Bauer à la rue Pierre Curie sera décoré d'œuvres d'art urbain d'où son nom de « rue graphique ». Des appels à projets seront lancés par le service culturel, l'objectif étant de favoriser la coopération inter-associative et de développer les

partenariats entre des artistes locaux et des artistes étrangers comme cela a déjà été fait sur le territoire.

Ce passage est fermé tous les soirs, pour quelles raisons ne reste-t-il pas ouvert 24h/24h ?

- Ce passage n'est pas un espace public géré par Plaine Commune mais un passage privé géré la gestionnaire de l'équipement sportif. Pour sécuriser les équipements sportifs, il aurait été nécessaire d'entourer ce passage de hauts murs, ce qui n'a pas été privilégié. C'est pourquoi il devra être fermé la nuit.

Une prolongation de la ligne 4 est-elle prévue ? Si oui, quels sont les impacts sur le quartier et sur les axes de circulation ? Les travaux de prolongement de la ligne 4 vont être compliqués, des études sont-elles prévues pour réfléchir à d'autres types de transport en surface ?

- Des premières réunions se sont tenues avec la RATP mais à ce stade, une prolongation de la ligne 4 n'est pas prévue à court terme.

Les futures constructions de bâtiments sont-elles limitées à un nombre d'étage ? Et si oui, combien ?

- Légalement, il n'y a pas de limitation du nombre d'étages. Mais le projet a été fortement revu par la nouvelle équipe municipale pour le « dédensifier ». La suppression d'un étage et l'organisation de la Bauer Box en gradins ont ainsi réduit la surface qui sera construite sur le site de plus de 10 000 m².

De quelle façon la sécurité sera-t-elle assurée aux abords du stade Bauer ?

- Les équipes sécurité et prévention de la Police municipale et de prestataires privés sont mobilisées lors des matchs, les effectifs seront renforcés en cohérence avec l'augmentation du nombre de spectateur-riche-s.

Des efforts de végétalisation seront-ils effectués sur ce secteur ?

- Comme pour les autres grands projets urbains, la Ville est attentive à ce que la végétalisation soit bien incluse dans les programmes d'aménagement. Des plantations de pleine terre seront recherchées dès que possible, et le bâti lui-même sera fortement végétalisé.

2. État d'avancement des travaux du Village des Rosiers

Le projet de promoteurs privés, validé dans la mandature précédente, et l'état d'avancement du chantier ont été présentés par Jérôme Brachet, directeur de la Ville durable. Deux réunions publiques sur ce sujet, l'une avec les riverains, et l'autre avec les représentants des Puciers, ont été annoncées et organisées en novembre.

Questions posées par les habitant-e-s :

De très nombreuses questions ont porté sur la crainte de voir les voies de circulation du quartier saturées :

Beaucoup de modifications ont été observées par rapport aux plans prévus initialement. Des stationnements pour les bus de touristes ont-ils été pensés afin qu'ils n'entravent pas l'accès aux commerces d'antiquités ?

Même si le problème a déjà été signalé sur ce secteur, quelles sont les solutions envisagées pour pallier aux constructions trop nombreuses de logement et à l'engorgement des voies de circulation ?

La municipalité va-t-elle gérer toutes les conséquences de ces constructions car nous allons vers de grosses difficultés ?

Des solutions sont-elles prévues quant aux sorties des parkings rue des Rosiers et avenue Michelet ?

La présence de nombreux camions, en raison des diverses constructions en cours, gênent fortement la circulation rue des Rosiers. Une organisation de l'accès aux divers chantiers a-t-elle été anticipée afin de limiter les perturbations du trafic sur cette rue ?

- Au sujet des nuisances liées au chantier, plusieurs réunions de coordination se sont tenues et se tiendront avec les conducteurs de travaux afin que les passages de camions aient lieu hors heure de pointe. Les riverains sont invités à signaler les difficultés particulières constatées sur le terrain afin que la Ville puisse les relayer auprès des promoteurs et de l'entreprise chargée de réaliser les travaux.
- Au sujet de la circulation de le quartier, il est précisé que les sorties des parkings du Village des Rosiers se feront par la rue Marie Curie et l'impasse Gagin pour déboucher sur l'avenue Michelet. Un travail de comptage a été demandé à Plaine Commune pour évaluer les circulations actuelles dans le quartier et entamer une réflexion sur les perspectives d'évolution du plan de circulation dans le quartier. Le conseil de quartier sera associé à cette réflexion.
- Enfin, il est rappelé que le projet de requalification de la rue Biron a fortement évolué : cette rue sera piétonnisée et végétalisée. Un travail est engagé avec les commerçants du Marché Biron pour qu'ils puissent ouvrir des vitrines commerciales sur cette rue.

3. Tranquillité publique dans le quartier

Freddy Delawer-Hosny, directeur général adjoint de la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine en charge de la prévention et de la sécurité présente les prérogatives de l'ensemble des intervenant.e-s dans ce champ (Police Nationale, Police municipale, Brigade du respect et du civisme, gardiennage assuré par les bailleurs etc.)

Questions posées par les habitant.e-s :

Quels sont les rapports entre la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, Paris et la police ?

- Des réunions de coordination sont organisées chaque semaine entre la Ville et les forces de Police, pour la sécurité dans les quartiers. Les problématiques les plus fortes sont partagées dans ce cadre et l'ensemble des acteurs mobilisés en conséquence. Si une problématique particulière est identifiée, par exemple le sujet des Biffins, cela peut prendre plus de temps car plusieurs acteurs sont concernés.

Quel est le rôle de la Brigade des Pucés ? Quelles sont leurs limites d'intervention ? Puisqu'à priori, elle n'a pas pour mission d'intercepter les pickpockets....

- Depuis que ce dispositif a été mis en place, certains puciers évoquent une légère amélioration sur le secteur.

Des lieux de stockage sont situés rue Lecuyer, notamment au 18 de cette rue où de nombreux camions sont en stationnement et gênent, un délai raisonnable peut-il être établi pour les faire enlever ?

- Les participant·z·s sont invités à transmettre les numéros de plaques d'immatriculation des véhicules concernés à la Police Municipale pour déclencher une procédure d'enlèvement.

La rue Jean Henri Fabre est devenue une véritable décharge depuis l'arrivée des biffins, quelles sont les possibilités pour enrayer ce problème ? Toutes les portes d'accès à la ville sont sales (Porte Montmartre, Clignancourt et Saint-Ouen), quelle image de la ville cela donne ?

- Toutes les équipes sont conscientes du problème, là aussi, la BRC et les équipes propreté de Plaine Commune renforcent leur présence. Cela passe également par une collaboration renforcée avec les services de la Ville de Paris. Une discussion est engagée avec la Ville de Paris et Plaine Commune, pour que la gestion de ces rues, qui sont censées être entretenues par la Ville de Paris soit transférée à Plaine Commune. Cependant, cette négociation est longue car elle intègre de nombreuses considérations techniques et financières.

4. Autres sujets

Un problème subsiste avec le permis de construire d'extension de l'EHPAD Lumières d'automne, celui-ci a été rejeté bien que le financement des constructions soit autonome. Une intervention sur ce dossier est urgente. Pour quelles raisons, d'autres propositions de terrain pour la construction d'une nouvelle maison de retraite n'ont-elles pas été soumises ?

- Le sujet a été bien noté et l'équipe municipale fera le point avec les services compétents pour délivrer les permis de construire à l'équipe de l'EHPAD, dans l'objectif d'aboutir à un projet conforme aux règlements d'urbanisme.

Est-il prévu d'installer des ralentisseurs rue Kléber ?

- L'installation de ralentisseurs n'est pas programmée à ce stade mais la demande sera transmise à Plaine Commune pour études.

Conclusion et perspectives pour le premier semestre 2023:

- Début 2023, organisation d'une formation à destination de l'équipe d'animation du conseil de quartier sur la facilitation, l'animation de réunions et la prise de parole en public.
- Poursuite des groupes de travail sur les aménagements et la nature en ville, recueil de nouvelles idées à travailler par le conseil de quartier en lien avec les élus référents.
- La prochaine réunion plénière du conseil de quartier aura lieu au printemps 2023.

Ressources et inscriptions :

Pour s'inscrire et recevoir les informations relatives au conseil de quartier :

- <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/projet/inscription-conseils-de-quartiers-de-saint-ouen/>

Pour s'inscrire à l'équipe d'animation du conseil et proposer de nouveaux thèmes de réflexion sur le quartier :

- Envoyer un mail précisant vos noms, prénoms, téléphone, quartier et adresse à :
conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr